

Manon Tremblay : *Des femmes au Parlement : une stratégie féministe?*

Marie Malavoy

Volume 13, Number 1, 2000

La marche mondiale des femmes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058081ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058081ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Malavoy, M. (2000). Review of [Manon Tremblay : *Des femmes au Parlement : une stratégie féministe?*]. *Recherches féministes*, 13(1), 168–172.
<https://doi.org/10.7202/058081ar>

adeptes parmi les personnes d'allégeance néolibérale, tel l'économiste américain Milton Friedman. Pourtant, aucune solution aux réalités actuelles de la pauvreté et de l'exclusion n'est à elle seule et en soi progressiste. Toutes existent en « version de droite » comme en « version de gauche », et la différence réside dans les projets de société dans lesquels elles s'inscrivent.

Le petit ouvrage de Monique Dumais est émaillé de citations, reprenant une foule d'extraits de rapports, de textes institutionnels ou militants, universitaires ou ecclésiastiques. Cependant, la réflexion éthique, le fil conducteur supposé relier cette courtepointe, nous a semblé trop mince et nous a laissée sur notre appétit. Les valeurs que l'auteure évoque peuvent être revendiquées par des projets très différents, et l'on aurait souhaité voir Monique Dumais pousser la réflexion plus loin, dans les nuances entre égalité et équité, dans les débats sur les diverses conceptions de la justice, dans les contours et les limites de la notion de responsabilité. Quels éléments peuvent nous aider à discerner les « bonnes » des « mauvaises » références à ces valeurs ? Comment s'articulent-elles dans un projet de société ? C'est là où, nous semble-t-il, le regard particulier auquel nous a habituées cette théologienne, à savoir la réflexion éthique et critique des réalités ecclésiastiques, n'a pas donné sa pleine mesure.

MARTINE D'AMOURS

Laboratoire de recherche sur les pratiques
et les politiques sociales (LAREPPS)
et INRS–Culture et société

—● **Manon Tremblay**

Des femmes au Parlement : une stratégie féministe ?
Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1999, 314 p.

« Quelque chose ne va pas... » C'est du moins l'une des premières affirmations de Manon Tremblay rappelant l'écart qui existe entre la proportion des femmes dans la population et leur représentation au sein des institutions publiques. Or l'accès des femmes au pouvoir est non seulement une question d'équité mais une question de légitimité du système politique. Cependant, est-il vrai qu'en raison de leur socialisation, de leurs valeurs et de leurs expériences de vie les femmes apportent en politique des perspectives différentes ? Qu'en pensent les élues elles-mêmes ? De quels moyens disposent-elles ? À quels obstacles se heurtent-elles ? C'est avec ces questions en tête que Manon Tremblay procède à une fascinante étude sur l'opinion des députées à la Chambre des communes, à partir de données recueillies de 1994 à 1996. À des entrevues individuelles avec des femmes élues, dont l'ouvrage offre de riches et larges extraits, s'est ajouté un questionnaire envoyé autant aux hommes qu'aux femmes parlementaires. Et c'est la recherche à travers cinq chapitres nourris d'exemples tout autant que d'analyses, d'une réponse au titre du livre : *Des femmes au Parlement : une stratégie féministe ?*

Le chapitre 1 porte sur la représentation politique des femmes. L'auteure situe tout d'abord le contexte sur le plan théorique et distingue, entre autres concepts, la *représentation descriptive* de la *représentation substantive*. La première renvoie aux caractéristiques des représentantes : elle est une sorte de miroir et atteindrait son but si les femmes représentaient en politique le même pourcentage que dans la population. La seconde repose sur l'activité de représentation au sens d'un engagement dans la défense des intérêts d'un groupe. Au fait, les femmes sont-elles un groupe ? Oui, semble-t-il, bien que les bases de cette affirmation diffèrent selon les approches. L'auteure évoque tantôt le fait que les femmes, nulle part dans le monde, ne jouissent de l'égalité avec les hommes ou qu'elles sont associées au domaine de la reproduction et donc du privé. Tantôt elle s'appuie sur le fait que les femmes ont au moins un intérêt en commun, celui de combattre les discriminations systémiques dont elles ont été historiquement victimes. Ce qui apparaît important pour Manon Tremblay, c'est de ne pas évacuer la sensibilité des femmes à leurs expériences de vie en « dépolitisant le genre comme composante de la citoyenneté ». Elle se place donc du côté de celles qui estiment qu'il est préférable de participer à la vie politique non pas en tant que femmes mais en tant que féministes. Toutefois, les députées se voient-elles elles-mêmes comme un groupe social politiquement significatif ? On ne se surprendra pas, sur ce point comme sur bien d'autres tout au long de l'ouvrage, de trouver des différences d'opinion importantes, teintées souvent par l'appartenance à un parti politique. La majorité reconnaissent, par exemple, que les femmes, du fait de leur sexe biologique, ont des expériences sociales qui leur sont spécifiques ; d'autres, par contre, rejettent cette affirmation qu'elles associent à la notion de ghetto. La plupart, par ailleurs, acquiescent à l'idée que les femmes puissent faire l'objet d'une attention particulière des parlementaires.

L'aspect particulièrement intéressant dans l'optique de Manon Tremblay est le soin qu'elle met à situer les paroles des députées sur une trame théorique qui récapitule les grandes tendances développées au cours des dernières années dans le domaine des études féministes. À cela l'auteure ajoute ses propres réflexions, de sorte que les commentaires et les témoignages des députées sont comme une matière vivante qui prend forme peu à peu en un discours cohérent (ce qui ne veut pas dire uniforme).

De quelle façon les femmes politiques, comme groupe et à titre personnel, envisagent-elles leurs relations avec la population féminine ? Tel est l'objet du chapitre 2 qui fait une introduction à cette question par l'entremise de quatre modèles montrant une forme de rupture entre la position assumée au palier collectif et au palier individuel : le syndrome du « pas moi », pour celles qui prétendent échapper personnellement au sexisme ; le syndrome de la « reine abeille », pour celles qui se considèrent comme seules responsables de leur succès ; le syndrome de la « féministe discrète », qui soutient les valeurs du féminisme sans les exprimer publiquement ; et, finalement, la « conscience de genre », conduisant au soutien d'une action collective mais sans s'y engager de manière individuelle. Si ces modèles étaient justes, cela voudrait dire que les députées interrogées auraient reconnu l'existence de discrimination envers les femmes en général tout en y échappant personnellement le plus souvent. Or les résultats des entrevues vont plutôt dans le sens inverse : les députées se reconnaissent plus souvent une responsabilité personnelle de représenter les femmes. À quoi cela tient-il ? Probablement à la discipline de parti qui limite l'action collective entre femmes de formations politiques différentes : « la fidélité au parti est plus forte que la sororité », avance Manon Tremblay (p. 103).

Que signifie au juste le fait de représenter les femmes que ce soit en tant que groupe ou d'un point de vue personnel ? Quelles sont les différentes conceptions de ce rôle ? Un tableau de synthèse des principaux types idéaux permet de les distinguer selon qu'elles sont « traditionnelles », « humanistes », « égalitaires » ou « féministes ». En plus de larges extraits des conversations enregistrées avec les députées, l'auteure discute les résultats de manière fort pertinente, évitant ainsi un exercice purement descriptif. Son approche résolument féministe lui permet de remettre en question les avis de celles qui se cantonnent dans une vision très traditionnelle de la place des femmes en politique.

Avoir l'intention de représenter les femmes est une chose, mais encore faut-il mettre en évidence les moyens à sa disposition. Le chapitre 3 fait le tour des opinions, des actions et des stratégies déclarées en ce sens. Le métier de parlementaire impliquant nécessairement l'usage de la parole, on comprend que l'expression des opinions soit un outil de premier ordre. De fait, l'un des apports des femmes en politique a été de rendre visibles les questions liées aux femmes. Une majorité des élues pensent que ces questions devraient être fortement prioritaires. Les hommes, quant à eux, n'y sont pas hostiles, mais ils sont moins nombreux à y accorder la priorité. Il est intéressant de noter que les trois questions liées aux femmes les plus souvent abordées en chambre (les enfants, le statut des femmes au travail et le statut des femmes au Canada) sont associées à un courant important du mouvement féministe, soit celui du féminisme libéral du type égalitaire qui est compatible avec la logique étatique.

Les opinions sans les actions resteraient toutefois à l'étape des discours. Manon Tremblay a pris soin de fouiller l'ensemble des moyens d'action indiqués à la fois sur le plan officiel et sur le plan officieux. Elle présente les résultats de ses entrevues dans des tableaux de synthèse fort éloquentes. On y apprend, par exemple, que les trois moyens officiels les plus souvent relevés sont le caucus des femmes du Parti libéral du Canada, les règles du jeu parlementaire (présentation de projets de loi, de motions, dépôt de pétitions) et le rôle d'intermédiaire entre la population et la classe politique. Les moyens officieux les plus populaires sont l'obtention du soutien de collègues masculins, le démarchage et l'apport d'un point de vue de femmes dans la gestion politique. Ce dernier aspect rejoint ce qu'il est convenu d'appeler l'« analyse comparative selon le sexe ». Une seule élue (grâce au ciel !) a précisé la séduction féminine comme moyen officieux...

Dans la mesure où ces moyens sont organisés et planifiés, ils peuvent devenir des stratégies. Certaines sont intrapartisanes, comme le caucus des femmes libérales qui agit à titre de véritable groupe de pression à l'intérieur du Parti, tandis que d'autres sont interpartisanes et permettent des actions telles que la commémoration des événements de Polytechnique le 6 décembre 1989. Il semble que dans l'état actuel des règles du jeu parlementaire ces dernières stratégies soient condamnées à demeurer d'ordre plutôt symbolique.

Bien qu'elles disposent de certains moyens, les élues n'ont pas pour autant une grande liberté d'action. Elles doivent composer avec des obstacles tout au long de leur mandat. C'est ce qu'aborde le chapitre 4. Les premiers obstacles sont liés au faible nombre de femmes en politique. Pourquoi ? Les difficultés tiennent au manque de ressources monétaires, à la double tâche de mère et de politicienne, au sexisme aussi qui élimine les femmes lors de l'investiture. L'un des effets du faible nombre de femmes en politique est le peu de crédibilité accordé aux questions rattachées aux femmes par les élites

masculines, et ce, parce que les hommes ne partagent pas les mêmes expériences sociales (exemple : le harcèlement sexuel), parce que la redéfinition de l'État-providence a touché les services destinés aux femmes, parce que l'on se méfie des questions apportées par les femmes elles-mêmes.

Cependant, les obstacles ne sont pas seulement liés au manque de femmes en politique. Plusieurs d'entre eux tiennent au système politique lui-même. Dans cette seconde catégorie, Manon Tremblay relève d'abord la culture du parlementarisme, reposant sur une conception du « pouvoir sur » plus que du « pouvoir de », laissant les meilleures places aux hommes au nom du principe de l'ancienneté ou comportant des horaires de travail rébarbatifs. S'appuyant sur de nombreuses études, l'auteure apporte une clé de compréhension : le pouvoir serait structuré en vertu de deux principes, celui de la verticalité, qui veut que plus on s'élève dans la hiérarchie moins on y trouve de femmes, et celui de l'horizontalité, qui associe les responsabilités des femmes politiques à leur assignation dans l'espace domestique. Il y a vraiment matière ici à réflexion.

Le système partisan, pilier du système politique, comporte aussi son lot d'obstacles. Par-delà l'image publique de la discipline de parti, bien des tensions sont ressenties à l'intérieur des groupes parlementaires. La concurrence pour des postes influents, la polarisation idéologique droite/gauche, le clivage indépendantisme/fédéralisme ou encore féministe/non féministe, tout cela contribue à rendre difficile la concertation des femmes. Ajoutons enfin le rôle des médias qui occupent une place de plus en plus grande dans la vie politique et qui ont tendance à traiter les femmes de façon stéréotypée et à réduire le féminisme à quelques revendications sans traduire toute la portée de leurs objectifs.

Au chapitre 5, la grande question est posée : les femmes peuvent-elles changer la politique ? Une conception universaliste de la gouverne politique amènerait à conclure que non. D'ailleurs, les réponses à un questionnaire soumis tant aux députées qu'aux députés de la Chambre des communes concernant l'importance relative accordée aux différentes facettes de leur rôle de parlementaire laisse voir que les hommes et les femmes en ont une perception semblable. Pourtant, un autre point de vue, largement appuyé par les entrevues individuelles, conclut nettement à certains types de changements apportés par les femmes. Manon Tremblay les regroupe autour de trois thèmes. Tout d'abord, il y a celui du programme politique : les femmes ont permis que soient politisées certaines questions qui autrefois étaient exclues de la politique, par exemple la violence ou les pensions alimentaires. Ensuite, les femmes peuvent avoir une influence sur les politiques publiques, au-delà de la discipline de parti, particulièrement quant à leur approche spontanément holistique des problèmes et leur préoccupation relativement aux retombées des politiques. Enfin, les femmes véhiculent un style parlementaire différent. Par leur façon d'être, elles endossent une vision morale de leur rôle ; par leur façon de dire, elles ont une approche plus courtoise ; par leur façon de faire, elles cherchent un modèle plus consensuel. À vrai dire, les effets de la présence des femmes se mesurent davantage en matière d'aménagement qu'en fait de révolution.

En conclusion, l'auteure affirme trois principes guidés par les résultats de son étude : 1) la question de la représentation des femmes doit aussi se déployer sur le terrain plus vaste de la société civile ; 2) il faut augmenter le nombre de femmes en politique ; et 3) il faut engager un réel débat quant à notre type de démocratie et d'institutions représentatives. Puis s'engage à la toute fin du livre une discussion, qui tient aussi du débat, sur le

nombre souhaitable de femmes en politique et les moyens d'accéder au pouvoir. Des pistes sont lancées, des avis divergents sont invoqués, des propositions sont avancées — bref, il y a de quoi alimenter la réflexion et, qui sait, préparer le terrain pour une nouvelle étude.

MARIE MALAVOY

Département de service social
Université de Sherbrooke

—● **Marie-Andrée Roy et Agathe Lafortune (dir.)**

*Mémoires d'elles : fragments de vies
et spiritualités de femmes.*

Montréal, Médiaspaul, 1999, 318 p.

Si la hiérarchie catholique se refuse toujours à permettre aux femmes de s'engager dans les mêmes rôles que les hommes, si la spiritualité n'a plus la même place dans nos sociétés de fin de millénaire, il n'en demeure pas moins que des femmes vivent et ont vécu une foi transcendante et exemplaire, malgré le carcan de la tradition et l'indifférence quant à la spiritualité des femmes. C'est ce que cherche à démontrer, à travers 52 portraits de femmes remarquables par leur foi et leur engagement religieux, l'ouvrage collectif *Mémoires d'elles : fragments de vies et de spiritualités de femmes*.

Rédigés par des femmes « intéressées par l'histoire et la spiritualité féministe » (p. 8), dont certaines sont membres du collectif « L'autre parole », les portraits cherchent à refléter les multiples facettes et la richesse de la foi des femmes à travers le temps et l'espace. Chaque biographie est suivie d'extraits d'écrits de la femme présentée, ou d'écrits portant sur elle, qui complètent la vision de l'auteure par les mots mêmes de la personne, ou par l'image de ceux et celles qui en sont contemporains. Chaque portrait se termine par une réflexion de l'auteure, inspirée par la vie de la femme, et intitulée « Méditation », qui a pour objet de retirer les éléments signifiants de la biographie en vue d'en inspirer la vie des femmes d'aujourd'hui. Les 52 biographies peuvent donc accompagner, au rythme d'une courte lecture par semaine, toute une année d'engagement et de réflexion. Ainsi, les biographies sont non seulement significatives en elles-mêmes, mais elles servent à motiver les lectrices (et les lecteurs), de par les valeurs véhiculées par les femmes étudiées d'un point de vue historique et de par les racines mêmes de la spiritualité des femmes.

Certaines des femmes présentées sont fort connues : Jeanne d'Arc, Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance. Cependant, en s'attachant à mettre en lumière les motivations spirituelles profondes des femmes connues, les auteures les font voir sous un nouvel angle, éclairées par l'analyse de l'influence du « moule formateur/déformateur de guides religieux masculins et cléricaux » (p. 7), et particulièrement par l'engagement social de ces femmes. Ce parti pris garde ainsi ces biographies loin de l'hagiographie traditionnelle, puisqu'on y dénonce, à des degrés qui diffèrent selon les auteures, les abus de la hiérarchie religieuse. On apprend par exemple qu'en 1841, l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, a offert aux Sœurs de la charité de Paris la direction de l'œuvre à laquelle Émilie